

Timbre fiscal électronique

Comment acheter un timbre fiscal ?

Les timbres fiscaux ne sont pas vendus en Mairie.

Il est possible d'acheter un timbre fiscal dématérialisé sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr> (<https://timbres.impots.gouv.fr>)r (<https://timbres.impots.gouv.fr>).

Vous pouvez également obtenir un timbre fiscal auprès d'un buraliste.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE